



Mémoire déposé à la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports dans le cadre du volet de consultation publique du Diagnostic de l'état du loisir public à Montréal.

Jun 2019



1 SOMMAIRE

1	Sommaire.....	2
2	Présentation de Sports Montréal	3
2.1	Vision, valeurs et orientations stratégiques.....	3
2.2	Secteurs d'activités et représentation régionale	3
2.3	Engagement social.....	4
3	Sports et loisirs à Montréal – Constats et recommandations.....	5
3.1	Poursuivre et bonifier la reconnaissance du loisir sportif dans l'offre aux citoyens.....	6
3.1.1	Constats	6
3.1.2	Recommandations.....	7
4	Pénétration grandissante de l'entreprise privée dans l'offre de service en loisir	9
4.1.1	Constats	9
4.1.2	Recommandations.....	9
5	Mutualisation des ressources : travailler et communiquer ensemble.....	11
5.1.1	Constats	11
5.1.2	Recommandations.....	11
6	CONCLUSION	13

2 PRÉSENTATION DE SPORTS MONTRÉAL

Sports Montréal, créé en 1990, est un organisme à but non lucratif, partenaire de la Ville de Montréal qui a pour mission de susciter la passion pour l'activité physique, dès le plus jeune âge, en créant des expériences sportives positives, éducatives et accessibles. Entreprise d'économie sociale, la gouvernance, la saine gestion et le respect de la mission de Sports Montréal sont assurés par un conseil d'administration bénévole composé d'hommes et de femmes d'affaires experts dans différents domaines.

En 2018, ce sont plus de 25 000 inscriptions et 357 employés par année que l'organisme a géré, pour un budget annuel prévu en 2019 de plus de 4 millions de dollars.

2.1 Vision, valeurs et orientations stratégiques

Le dernier plan stratégique 2017-2022¹ illustre la volonté de Sports Montréal de participer à la vie active des Montréalais.es, comme en font foi les extraits suivants :

Vision : être connu et reconnu comme un partenaire important dans l'organisation et le développement d'activités physiques et sportives auprès des Montréalais et augmenter leur niveau d'activités.

Valeurs : générosité, passion, jeunesse, dépassement

4 grandes orientations stratégiques :

- Inciter les enfants à intégrer le sport et ses valeurs éducatives dans leur mode de vie
- Obtenir de nouveaux mandats pour pouvoir financer plus d'activités jeunesse
- Renforcer l'expérience client
- Accroître notre rayonnement et soutenir le milieu sportif associatif

2.2 Secteurs d'activités et représentation régionale

Activités physiques et sportives (depuis 1990) : plus de 100 activités différentes, pour les enfants, les adolescents, les adultes et les femmes enceintes, en salle, en piscine et à l'extérieur pour un total de près de 15 000 inscriptions par an.

Centres de conditionnement physique (depuis 1990) : au complexe sportif Claude-Robillard (1000 membres) et au Fonds de solidarité de la FTQ (200 membres)

Jeux de Montréal (depuis 2018) : compétition multisport qui regroupe plus de 5000 jeunes de l'île de Montréal autour de 21 délégations, 29 sports, 17 sites.

Camps de jour (depuis 1995) : camps exclusivement sportifs durant l'été, la relâche scolaire et le temps des Fêtes, qui affichaient plus de 5600 inscriptions à l'été 2018.

Centre d'exercice de golf (depuis 1998) : chaque saison, c'est plus de 2,25 millions d'élans qui sont réalisés. Le centre d'exercice de golf est aussi l'hôte d'un programme d'initiation à très faible coût.

Programme d'activités motrices Karibou : dès 2007, Sports Montréal fut un pionnier en matière de saines habitudes de vie chez les tout-petits en créant l'un des premiers programmes d'activités motrices pour

¹ <https://www.sportsmontreal.com/fr/sports-montreal.aspx>

les enfants de 1 à 5 ans. Véritable programme clés en main bilingue, Karibou est actuellement offert dans plus de 60 sites d'activités au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Ontario.

Activités en milieu scolaire et sur-mesure (depuis 2014) : des sessions de sport et d'activités physiques pour le parascolaire, les services de garde, et les entreprises.

Sports Montréal opère dans différentes installations sportives de la Ville de Montréal et de ses arrondissements. D'autre part, par le biais de ses fournisseurs officiels, l'organisme déploie son programme Karibou dans des dizaines de sites d'activités. L'ensemble de ses activités s'étend ainsi dans près de 60 % des arrondissements montréalais.

D'autre part, au fil des ans, Sports Montréal a tissé des liens étroits avec différents partenaires qui lui permettent de bonifier son expertise et ses compétences selon les besoins. Cela permet aussi de faire des ponts entre les différentes activités de chacun pour mutualiser les ressources matérielles, financières et humaines et ainsi les optimiser. À titre d'exemple et outre ses liens étroits avec la Ville de Montréal et ses arrondissements, Sports Montréal collabore avec Sports et loisirs de l'île de Montréal, Sports Québec et Montréal physiquement active.

2.3 Engagement social

Sports Montréal utilise le soutien de la Ville de Montréal et de ses arrondissements ainsi que ses propres fonds pour faciliter l'accès aux jeunes provenant de milieux économiquement défavorisés. En effet, la gestion efficace de certains programmes et activités lui permet de dégager des surplus dont elle fait bénéficier directement certaines clientèles, mais aussi d'autres partenaires du milieu.

Programme Accès Loisirs : don de places gratuites pour des activités aquatiques dans l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

Activités de golf accessibles : programme Premiers élans, cours pour enfants offerts pour 20 % de la valeur réelle au centre d'exercice de l'arrondissement Rosemont—La Petite-Patrie.

Camps de jour sportif à très faible coût : possibilité pour des enfants issus de familles défavorisées de s'inscrire pour seulement 20 \$ par semaine au camp du complexe sportif Claude-Robillard dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville.

Cours de natation gratuits pour les camps de jour en collaboration avec l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

Caravane Sports Montréal : initiations sportives gratuites pour les camps de jours défavorisés de l'ensemble de 80 % des arrondissements de Montréal.

Karibou : activités motrices parents-enfants gratuites dans plusieurs arrondissements en partenariat avec les services centraux de la Ville de Montréal (Politique de l'enfant)

Soutien aux clubs sportifs élités : depuis sa création, Sports Montréal s'est donné pour mission de soutenir les clubs sportifs du complexe sportif Claude-Robillard. Cet appui prend plusieurs formes, telles que, contribution financière, soutien administratif, et promotion. En 2018, c'est près de 124 000 \$ qui ont été investis.

3 SPORTS ET LOISIRS À MONTRÉAL – CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

De par son expertise et sa présence dans plusieurs arrondissements en offre de sports et d'activités physiques cumulées à son implication au sein de plusieurs mécanismes et tables de concertations montréalaises, Sports Montréal est aux premières loges pour observer, et bien humblement, en tirer certains constats sur l'état du loisir à Montréal, et particulièrement le loisir sportif tel que demandé par la Commission de la culture, du Patrimoine et du sport. D'autre part, le contact direct avec quelques 15 000 citoyens, des dizaines de partenaires du milieu par année, ainsi que notre identité qui entraîne invariablement un amalgame récurrent avec la Ville, nous confère, nous croyons, un regard proche des besoins du citoyen.

Dès lors, nos propos s'attarderont principalement sur les questions de la commission au sujet de l'accessibilité par les Montréalais.es, mais aussi du soutien aux organismes d'économie sociale qui constituent la majorité de l'offre de service à la population.

Premièrement, Sports Montréal souhaiterait souligner l'important travail de la Ville de Montréal, de ses arrondissements, des différents organismes de loisirs, culturels, communautaires et de sports dans la réalisation de l'offre de loisirs. L'organisme entretient des rapports cordiaux, efficaces et axés sur l'intérêt du citoyen avec la Ville de Montréal et ses arrondissements depuis bientôt 30 ans. La volonté de la Ville de toujours s'améliorer est visible et remarquable.

Comme énoncé dans le Livre blanc de 1979 du gouvernement du Québec, il est proposé « *que le déploiement du loisir public au Québec repose, d'une part, sur la reconnaissance des municipalités comme maîtres d'œuvre de la prestation et du développement des services de loisir à la population et, d'autre part, sur un partenariat avec le secteur associatif du loisir* ». Il est selon nous essentiel que la Ville continue d'administrer et de valoriser le loisir sur son territoire avec le soutien des partenaires du milieu.

Ce modèle semble fructueux puisque l'offre actuelle est riche et diversifiée aux quatre coins de l'île de Montréal. Il ne se passe certainement pas une journée sans qu'il n'y ait de nombreuses activités de loisirs accessibles pour les Montréalais.es. Une offre de services riche qui participe à la qualité de vie des Montréalais.es.

Toutefois, un certain nombre d'éléments pourraient être bonifiés.

3.1 Poursuivre et bonifier la reconnaissance du loisir sportif dans l'offre aux citoyens

3.1.1 Constats

Nous sommes d'accord, tel que mentionné dans la Déclaration de Québec lors du 10^e congrès mondial 2018, que « *le loisir contribue à la qualité de vie et à la santé des personnes et de leur communauté tout autant qu'à leur développement social, économique et culturel* ». Aussi, nous abondons dans le sens d'André Thibault qui écrivait en septembre 2017 que la mission du loisir public est « *de rendre accessible aux personnes les conditions d'une expérience de loisir de qualité* ».

À Montréal, l'offre en loisir sportif est riche et vaste pour les Montréalais.es. En salle, en plein air, en piscine à un niveau récréatif ou de compétition, les Montréalais peuvent s'adonner à développer ou maintenir de saines habitudes de vie. Cela est rendu possible grâce au travail important de centaines d'organismes à vocation sociale qui ont à cœur de participer au lien social entre les citoyens et à leur santé.

L'intérêt du citoyen est très majoritairement au cœur des décisions de la Ville de Montréal; ce que nous saluons. D'ailleurs, les décisions qui entourent la construction de grandes installations sportives ou la tenue de grands événements sportifs comprennent la croissance de l'accessibilité de la pratique en activité physique et en sport ainsi que le legs pour la communauté.

Pourtant, la réalité du terrain pourrait être améliorée et particulièrement dans certaines installations sportives à vocation supralocale et de responsabilité d'agglomération. Nous en sommes particulièrement témoins au complexe sportif Claude-Robillard.

De par l'ordre d'importance de la mission que le complexe sportif s'est donné : développement des athlètes élités, accueil de grands événements et enfin pratique grand public, jumelé à la recherche de revenus grandissants par l'administration, le maintien d'une offre de service d'activité physique récréative pour tous est constamment sujet à des pressions.

À titre d'exemple, lors de différents grands événements, différents clubs sportifs voient leur salle se faire réquisitionner pour une, deux journées et même une semaine, et ce, sans préavis. Le promoteur peut en effet déterminer tardivement ses besoins en locaux. Ce faisant, si la tendance observée au cours des dernières années se maintient, les citoyens de Montréal pourraient y avoir de moins en moins accès.

Tableau 1. Impact de la tenue d'événements spéciaux pour les activités de Sports Montréal
Cours annulés en raison des événements

	Hiver	Printemps	Été	Automne	Total	Évolution
Année 2015	35	66	3	37	141	
Année 2016	88	71	56	51	266	89%
Année 2017	74	93	24	141	332	25%
Année 2018	116	121	0	44	281	-15%

D'autre part, les installations étant uniques et de grandes qualité dans un rayon de plusieurs kilomètres, elles attirent des participants de clubs sportifs d'autres villes. À titre d'exemple, la surpopulation

engendrée par ce phénomène sur la piste d'athlétisme intérieure va entraîner l'hiver prochain, la perte estimée de 4 heures sur deux jours de plateaux sportifs soit environ une centaine d'inscriptions aux activités de course en pied et de conditionnement physique pour Sports Montréal afin de répartir les nombreux athlètes sur plusieurs jours. La relocalisation qui est toujours le premier recours est après un an de discussion avec les représentants de la Ville, toujours au point mort, ce qui nous préoccupe pour l'avenir.

Les partenaires qui organisent des activités de loisirs sportifs sont toujours à la merci de décisions unilatérales qui requièrent l'utilisation de plateaux sportifs sporadiquement ou en permanence. Ces derniers doivent annuler ou reporter un ou plus cours d'une session payée au grand mécontentement des citoyens qui se retrouvent à payer pour une session de 10 semaines, qui se trouve dans les faits amputés d'une ou deux semaines.

Malgré que Sports Montréal ait l'habitude et collabore étroitement avec la Ville de Montréal, il arrive un moment où cela n'est plus soutenable en termes de service à la clientèle. À cet égard, voici des extraits de commentaires formulés par des clients de Sports Montréal :

« L'interruption de deux semaines des activités est longue et non souhaitable, elle m'apparaît contraire au souci de régularité qui est à la base d'une bonne santé physique. » « Beaucoup de cours annulés ou remis, très décevants bien que hors de votre contrôle. Cela brise l'amélioration de notre santé et nos performances et diminue énormément la discipline et l'envie de bouger ».

« Le centre Claude-Robillard ne devrait pas considérer les participants de Sports Montréal comme des citoyens de seconde zone »

Il est aussi important de comprendre que l'équilibre financier de la grande majorité des organismes de loisirs repose sur l'organisation d'activités lucratives afin de financer des programmes d'accessibilité et soutenir les clientèles vulnérables. Ainsi, la diminution de la mise à dispositions de plateaux sportifs augmente la vulnérabilité des organismes tant d'un point de vue financier que de la réputation (service à la clientèle, session en gruyère) et met en péril leur action sociale et communautaire.

Enfin, les activités grand public (legs) promises par les grands événements en compensation des dommages causés sont somme toute peu organisées et publicisées. Les organismes multisports et les centres communautaires qui regorgent de familles et d'animateurs ne sont d'ailleurs que très rarement sollicités pour participer et y inviter leurs membres.

3.1.2 Recommandations

Sports Montréal reconnaît l'importance du milieu sportif de haut niveau et ses événements qui jouent un rôle primordial dans le développement d'athlètes inspirants et un apport économique significatif.

Toutefois et en respect d'un équilibre entre pratiques récréatives, d'élite et grand événement pour les bénéficiaires de tous les Montréalais, nous suggérons à la Ville de :

- Poursuivre la reconnaissance du loisir sportif comme un élément essentiel de la qualité de vie des Montréalais.
- Conserver un équilibre de locaux disponibles pour le grand public et déterminer à l'avance le nombre de jours maximum raisonnable de grands événements qui requièrent l'arrêt des activités régulières afin que les organismes puissent tenir 3 à 4 sessions récréatives payantes en continu.
- Développer le réflexe de consulter les clientèles et les partenaires afin de planifier en amont les enjeux et éviter de devoir trouver des solutions à la dernière minute souvent peu avantageuse pour le grand public.

- Constituer un comité de consultation avec les différents utilisateurs des installations pour s'entendre sur l'équilibre entre sports récréatifs, sports de compétitions et grands événements sportifs et ainsi s'assurer une accessibilité des grandes installations sportives à tous les Montréalais.es quelque soit leur niveau de pratique et particulièrement les familles.
- Solliciter les organismes de loisir dans le cadre de l'organisation de grands événements, afin qu'ils prennent en charge des activités grand public, ce qui aurait davantage de potentiel d'attirer la population.

4 PÉNÉTRATION GRANDISSANTE DE L'ENTREPRISE PRIVÉE DANS L'OFFRE DE SERVICE EN LOISIR

4.1.1 Constats

D'après nos observations, il semble y avoir une accélération de la pénétration de l'entreprise privée dans le service de loisirs sportif aux citoyens, particulièrement en piscine.

Nous émettons l'hypothèse que les derniers resserrements en matière d'octroi de contrat tant au niveau provincial que municipal ainsi que les derniers accords internationaux en sont une des causes². Ainsi la gestion d'installations sportives et la programmation d'activités de loisirs, ne sont pas proposées exclusivement aux organismes d'économie sociale du milieu, mais soumise aux appels d'offres publics. Les entreprises privées de gestion d'installations sportives, et particulièrement aquatiques, ont récemment très bien performé en remportant plusieurs importants appels d'offres.

Ce phénomène très présent dans les nouvelles installations aquatiques s'étend maintenant aussi à des installations jadis administrées par des organismes d'économie sociale.

Exemples récents de la gestion de la programmation de loisir aquatique réalisé par des entreprises privées suite à des appels d'offres

- Complexe sportif Marie-Victorin
- Complexe sportif de Saint-Laurent
- Centre Jean-Claude Malépart
- Piscine Annie-Pelletier

Nous invitons à cet égard la commission à se pencher sur l'impact social de confier la gestion d'une installation sportive municipale financée par les taxes citoyennes à une entreprise privée qui va tirer des profits de la gestion de l'installation, mais aussi des citoyens, de nouveau, qui vont devoir payer leurs accès à un cours de natation par exemple. Ces profits, de par la nature de l'entreprise privée, ne seront pas réinvestis dans la communauté. Cela représente dans les faits une double facturation pour le citoyen.

D'autre part, le système de pondération favorise toujours très majoritairement les plus bas soumissionnaires. Les entreprises peuvent avoir tendance à sous-payer les sauveteurs et animateurs pour diminuer les coûts. Cela va toutefois à l'encontre du plan d'intervention aquatique 2013 de la Direction des sports et de l'activité physique de la Ville de Montréal³ qui préconisait « *d'améliorer les conditions de travail en aquatique, notamment hausser le salaire des sauveteurs et moniteurs afin de rendre ces professions plus intéressantes pour les jeunes et de contrer le problème de pénurie de main-d'œuvre* ».

Cela sans compter que ce type de pratique va à l'encontre des actions de développement durable qui préconise une gestion des ressources humaines responsable (salaires équitables, bien-être et valorisation des employés, apprentissage continu).

4.1.2 Recommandations

Nous recommandons à la Ville de Montréal de favoriser les entreprises d'économie sociale en ce qui a trait à la gestion des activités de loisirs sportifs et particulièrement en piscine afin de maintenir une tarification abordable, assurer une vision de développement durable pour la gestion des ressources

² L'adoption avril 2018 par l'Assemblée nationale de la loi 155 modifie les règles d'octroi de contrat

³ http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/SECT_SPORTS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PLAN_AQUA_2013-2025_WEB.PDF

humaines, redonner à la communauté et aider les plus vulnérables et maintenir le lien social par le travail des organismes du milieu.

Les entreprises d'économie sociale concilient formidablement bien activités lucratives et équité.

La Ville fait déjà plusieurs pas dans ce sens. Citons par exemple l'action 18 du Plan d'action Montréal durable 2016-2020⁴ : « *Soutenir le développement de l'économie sociale et solidaire, notamment en augmentant le recours de l'organisation aux services ou produits des entreprises de ce type d'économie* » ou encore les objectifs 2019 du service de l'approvisionnement⁵ : « *Continuer le déploiement du plan sur les approvisionnements responsables et mettre en place des outils et mécanismes d'achats qui favoriseront les fournisseurs et les produits écoresponsables et qui faciliteront l'intégration de fournisseurs d'économie sociale* ».

Sports Montréal propose de poursuivre les actions et de mettre en place de nouveaux mécanismes qui favoriseraient l'intégration des entreprises d'économie sociale dans les contrats de plus de 101 000 \$ qui ne peuvent être octroyés en appel d'offres sur invitation ou de gré à gré et cela sans nuire à la qualité et la transparence du service offert.

Règles spéciales suggérées pour les OBNL :

- Appel d'offres public : le choix prioritaire des organismes d'économie sociale. À qualité équivalente, son offre n'excède pas 10 % de plus que le meilleur prix soumis par tout autre fournisseur, et ce quel que soit le montant des dépenses. Exemple : modification récente à la politique d'approvisionnement de la Ville de Longueuil⁶.
- Donner des points supplémentaires aux OBNL dans l'aspect qualitatif de l'évaluation à double enveloppe.
- Former les gestionnaires des entreprises d'économie sociale sur la réponse aux appels d'offres.
- Revoir les formules de calcul pour le pointage final afin de diminuer le poids du prix (matrice) et prioriser la qualité et une gestion durable des ressources humaines (salaires plus équitables).

Le tout devra être accompagné de mesures de contrôle supplémentaires afin d'assurer la conformité des organismes de loisirs.

⁴ https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/d_durable_fr/media/documents/plan_montreal_durable_2016_2020.pdf

⁵ https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,141980880&_dad=portal&_schema=PORTAL

⁶ <https://www.longueuil.quebec/en/node/51547>

5 MUTUALISATION DES RESSOURCES : TRAVAILLER ET COMMUNIQUER ENSEMBLE

5.1.1 Constats

Les nombreuses installations de loisirs, les avantages géographiques de l'île de Montréal et les nombreux organismes participent à la richesse enviable de l'offre de service en loisir pour les citoyens.

Ressources humaines, bénévolat et gouvernance au sein des organismes

Toutefois, les structures de loisirs éprouvent des difficultés. Pour n'en citer qu'une, l'érosion du bénévolat. Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer, comme la responsabilité grandissante des administrateurs de conseil d'arrondissement et la réédition de compte de plus en plus importante, mais nécessaire.

De par notre mission de soutenir les clubs sportifs partenaires du complexe sportif, nous sommes aux premières loges pour témoigner du manque de ressources humaines chez ces derniers où une seule ressource quelquefois payée agit à titre d'entraîneurs, de réceptionniste ou encore de secrétaire. Il y a aussi ses administrateurs bénévoles qui peuvent consacrer plus de 20 heures par semaine au club en plus de leurs obligations professionnelles pour jouer le rôle d'organiseurs d'événements, de recruteurs ou de comptable. L'essoufflement est palpable quotidiennement.

D'autre part, le faible financement des structures et la faible attraction des conseils d'administration bénévoles de par les responsabilités grandissantes des organisations entraînent leur vulnérabilité. Un manque d'expertise en comptabilité dans une structure pourrait entraîner des carences administratives (paie, taxes, impôt, etc.) et des erreurs dans la réédition de compte, mettant ainsi à risque l'organisation et ses administrateurs.

Promotion et communication

La structure de gouvernance de l'île de Montréal en matière de loisirs est multiple : arrondissements, villes liées, services centraux, organismes, entreprises privées, etc., ce qui est un avantage en termes de variété de l'offre, mais qui peut devenir un casse-tête en termes de promotion et de communication auprès des citoyens. Malgré que chaque structure communique bien localement, il n'existe actuellement pas de moyens de communication centralisés faisant état de l'offre de services globale. Par exemple, pour connaître les heures de bains libres à Montréal, il faut actuellement visiter la page Internet de chaque arrondissement. D'autre part, des activités qui ont lieu en raison de la géographie du milieu sont connues des citoyens de l'arrondissement, mais pas nécessairement des autres, mis à part après des recherches poussées. Pensons aux activités nautiques du canal Lachine et du lac Saint-Louis ou encore du golf dans Rosemont—La Petite-Patrie qui sont géographiquement éloignés du cœur de l'île et parfois mal connus. Ces opportunités de se divertir sont alors moins accessibles.

Nous remarquons par ailleurs que les touristes peuvent bénéficier d'une vue d'ensemble de l'offre qui leur est destinée par l'excellent travail de Tourisme Montréal. Mais qu'en est-il pour les Montréalais.es?

5.1.2 Recommandations

Afin de pallier au défi que pose le recrutement et la rétention de bénévoles et tout en reconnaissant et conservant la contribution essentielle de chaque structure, nous recommandons de :

- Soutenir les services de la Ville de Montréal et de ses arrondissements pour qu'ils assurent un leadership en termes de concertation des acteurs du milieu pour favoriser le partage des connaissances et optimiser les ressources et les actions.

- Encourager le regroupement des structures pour diminuer le dédoublement des ressources en bonifiant le soutien des organisations qui participent à l’instar des mécanismes de concertation et de collaboration des organismes de mêmes milieux mis en place depuis longtemps par Centraide.
- Mutualiser les ressources par la création de différents pôles administratifs sur le territoire afin d’utiliser une même fonction administrative pour plusieurs organismes⁷.

Afin de favoriser l’accessibilité aux activités, nous recommandons de :

- Valoriser la promotion des activités de loisirs pour favoriser l’accessibilité des citoyens.
- Créer un site Internet collaboratif de type « Que faire à Montréal » à l’instar de ce que la Ville de Paris à mis en place avec son site Internet « Que faire à Paris? » qui répertorie les « *bons plans culturels, sorties et loisirs* »⁸ et met en valeur certaines activités.
- Géolocaliser l’ensemble des activités de loisirs sur *Google Maps*.
- Développer le réflexe de mise à disposition de données ouvertes relatives aux différentes activités pour favoriser le développement d’applications Web par des tiers (ex. bains libres)
- Maintenir le travail de promotion par arrondissement, tout en favorisant le partage d’informations et de communications entre les différents arrondissements, les services centraux et les partenaires.

⁷ Un comptable embauché à temps plein pourrait être par exemple utile pour plusieurs organismes de loisirs qui n’ont pas les ressources financières ni le volume pour en embaucher un eux-mêmes.

⁸ <https://quefaire.paris.fr/>

6 CONCLUSION

Sports Montréal, une entreprise d'économie sociale, partenaire de la Ville de Montréal, et qui a pour mission de susciter la passion pour l'activité physique, dès le plus jeune âge, en créant des expériences sportives positives, éducatives et accessibles a été, au fil des 28 années de son existence, un témoin privilégié de l'évolution de l'offre de service à la population montréalaise en matière de loisir sportif. Elle désire, bien respectueusement, rappeler en conclusion de ce mémoire, l'essentiel de ses recommandations, au bénéfice des membres de la commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports. Elle réitère également qu'elle sera heureuse de contribuer à l'éventuelle mise en place de recommandations qui émaneront des travaux de la commission.

- Poursuivre la reconnaissance du loisir sportif.
- Conserver un équilibre de locaux disponibles pour le grand public.
- Développer le réflexe de consulter les clientèles et les partenaires afin de planifier en amont les enjeux.
- Constituer un comité de consultation avec les différents utilisateurs des installations pour s'entendre sur l'équilibre entre sports récréatifs, sports de compétitions et grands événements sportifs.
- Solliciter les organismes de loisir dans le cadre de l'organisation de grands événements, afin qu'ils prennent en charge des activités grand public;
- Prioriser concrètement les organismes d'économie sociale dans le cadre des appels d'offres publics.
- Former les gestionnaires des entreprises d'économie sociale sur la réponse aux appels d'offres de la Ville.
- Soutenir les services de la Ville de Montréal et ses arrondissements pour qu'ils assurent un leadership en termes de concertation des acteurs du milieu;
- Encourager le regroupement des structures pour diminuer le dédoublement des ressources.
- Mutualiser les ressources par la création de différents pôles administratifs sur le territoire.
- Valoriser la promotion des activités de loisirs pour favoriser l'accessibilité des citoyens.
- Créer un site Internet collaboratif de type « Que faire à Montréal? ».
- Géolocaliser l'ensemble des activités de loisirs sur *Google Maps*.
- Avoir le réflexe de mise à disposition de données ouvertes relatives aux différentes activités.
- Maintenir le travail de promotion par arrondissement, tout en favorisant le partage d'informations et de communications entre les différents arrondissements, les services centraux et les partenaires.

Nous remercions les membres de la commission et la Ville de Montréal pour l'opportunité qui nous est offerte de partager nos observations et suggestions, et réitérons notre engagement et notre disponibilité à travailler en partenariat à l'amélioration de l'offre de service en loisir sportif, au bénéfice des citoyens montréalais.

Sports Montréal

1000 avenue Émile-Journault, Montréal (Québec) H2M 2E7

514 872-7177 | info@sportsmontreal.com | sportsmontreal.com | facebook.com/sportsmontreal